

COURT OF APPEAL OF  
NEW BRUNSWICK



COUR D'APPEL DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK

88-13-CA

RONALD HONDUS JENNINGS

APPELLANT

- and -

HER MAJESTY THE QUEEN

RESPONDENT

Jennings v. R., 2014 NBCA 60

CORAM:

The Honourable Justice Richard  
The Honourable Justice Bell  
The Honourable Justice Green

Appeal from a decision of the Provincial Court:  
July 25, 2013

History of case:

Decision under appeal:  
Unreported

Preliminary or incidental proceedings:  
N.A.

Appeal heard:  
September 9, 2014

Judgment rendered:  
September 9, 2014

Counsel at hearing:

For the appellant:  
Margaret Gallagher, Q.C.

For the respondent:  
Kathryn Gregory

RONALD HONDUS JENNINGS

APPELANT

- et -

SA MAJESTÉ LA REINE

INTIMÉE

Jennings c. R., 2014 NBCA 60

CORAM :

l'honorable juge Richard  
l'honorable juge Bell  
l'honorable juge Green

Appel d'une décision de la Cour provinciale :  
le 25 juillet 2013

Historique de la cause :

Décision frappée d'appel :  
inédite

Procédures préliminaires ou accessoires :  
s.o.

Appel entendu :  
le 9 septembre 2014

Jugement rendu :  
le 9 septembre 2014

Avocats à l'audience :

Pour l'appellant :  
Margaret Gallagher, c. r.

Pour l'intimée :  
Kathryn Gregory

THE COURT

The appeal is allowed with reasons to follow.  
The decision on the cross-appeal is reserved.

LA COUR

Accueille l'appel, les motifs suivront. La décision relative à l'appel reconventionnel est mise en délibéré.

The following is the judgment delivered by

THE COURT

[1] Mr. Jennings' appeal against conviction is allowed with reasons to follow. The decision on the Crown's cross-appeal against Mr. Jennings' acquittal on one of two counts is reserved.

Version française de la décision rendue par

LA COUR

- [1] L'appel interjeté par M. Jennings à l'encontre de sa déclaration de culpabilité est accueilli. Les motifs seront fournis à une date ultérieure. Quant à l'appel reconventionnel du ministère public contre l'acquittement de M. Jennings sur l'un des deux chefs d'accusation, la décision est mise en délibéré.